



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

DEL_2026_107
Direction des Finances
Nomenclature : 7.1.2

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT -
COMPTE
ADMINISTRATIF 2025**

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 15 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de Mme Laurence DESFONDS-FARJON,
Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

Présents : 25

Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD LAËTITIA, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, Mme ARNAUD GAËLLE, M. MAREST, M. MICHEL, M. BARRIERE, Mme ANDREONE

Représentés(es) : 5

Mme TUDELA par Mme ARNAUD LAËTITIA
M. AUZAS par M. BLANCHEMANCHE
M. ROUX par M. BOISSIER
Mme POURKAT par Mme AMALLOU
Mme FODERA par M. MAREST

Absents(es) : 3

M. ZILIO, Mme CLEMENT, M. DE SAINT-AUBERT

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	25	30	26	0	4

RAPPORTEUR : Mme DESFONDS-FARJON

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

Considérant que le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Assainissement reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des Décisions Modificatives d'un même exercice,

Considérant que les écritures de l'exercice 2025 du Budget Annexe de l'Assainissement sont conformes en tous points au compte de gestion,

Considérant que les opérations budgétaires de l'exercice 2025 font ressortir les résultats suivants, en € H.T. :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025	DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS 2025 SECTION D'EXPLOITATION	868 616,92	931 065,05
Excédent d'exploitation 2024 reporté (compte 002)		331 958,01
RÉALISATIONS 2025 SECTION D'INVESTISSEMENT	985 848,02	1 309 930,51
Excédent d'investissement 2024 reporté (compte 001)		95 443,16
Restes A Réaliser (RAR) Investissement 2025 à reporter en 2026	243 851,83	79 200,00
TOTAL (réalisations + reports + RAR) 2025	2 098 316,77	2 247 596,73
EXCÉDENT GLOBAL CUMULE DE CLÔTURE 2025	649 279,96	

Les résultats étant excédentaires dans les deux sections, il n'y aura pas d'affectation de résultat sur ce budget mais des reports des soldes constatés.

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le Compte Administratif 2025 du Budget Annexe de l'Assainissement, tel que présenté,

- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Le Maire quitte la séance et ne participe pas au vote.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. MAREST, Mme FODERA, M. MICHEL, Mme ANDREONE

Pour(s) :

Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD Laëtitia, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, Mme TUDELA, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. AUZAS, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, M. ROUX, Mme POURKAT, Mme ARNAUD Gaëlle, M. BARRIERE

DECIDE

- d'approuver le Compte Administratif 2025 du Budget Annexe de l'Assainissement, tel que présenté,

- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Laurence DESFONDS-FARJON



Adjointe au Maire de Bollène

Secrétaire de séance,


Richard LORANDIN

Reçu en Préfecture le : 21/05/2026

Affiché le : 21/05/2026

Notifié le :

Département de Vaucluse



Ville de Bollène

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026